

A l'attention des membres du Comité de quartier  
n° 3  
Saint Nizier – Racin – Malossane Haut et Bas

Dossier suivi par :  
Pole Direction Générale  
☎ : 04 76 50 47 85  
mél : [pole.dg@ville-voreppe.fr](mailto:pole.dg@ville-voreppe.fr)

Voreppe, le 4 mai 2016

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion du 9 mars dernier, nous vous prions de trouver ci-après les premiers éléments de réponses apportés aux fiches-navette.

**Fiche navette n°1**

- **Rue du Boutet :**

Demande de mettre en accès « piétons/cycles » uniquement les 30 derniers mètres de la rue.

**Réponse :**

Cet accès ne peut être supprimé pour des raisons d'accès aux véhicules de secours et services d'ordures ménagères.

**Fiche navette n°2**

- **Chemin de Malossane :**

Demande d'ajout d'un d'éclairage public au n°84/89

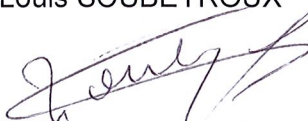
**Réponse :**

Cette demande a été prise en compte dans le cadre des travaux 2016

Je profite de ce courrier pour vous rappeler que la prochaine réunion de votre comité de quartier se déroulera le 8 juin prochain à 20h, salle de l'écluse.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Jean-Louis SOUBEYROUX



Adjoint chargé de la politique de la ville,  
de la vie des quartiers, de la citoyenneté,  
de la sécurité et de l'intercommunalité